

TVA et comptabilité fournisseurs

Objectifs de formation

- Intégrer les aspects juridiques des transactions d’achat les plus courantes
- Valider et comptabiliser les factures fournisseurs
- Appliquer la TVA sur les factures fournisseurs.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les aspects juridiques des transactions d’achat
- Contrôler les factures
- Comptabiliser les factures fournisseurs
- Enregistrer la TVA sur la facture fournisseurs
- Effectuer le règlement des factures fournisseurs

- Effectuer les travaux de clôture

Durée : 02 jours - 14 heures

Mise à jour le : 12 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1095 €

Dates :

Les 18, 25 Septembre 2026

Les 04, 11 Décembre 2026

Les 18, 25 Février 2027

Les 11, 18 Mai 2027

Les 24, 31 Aout 2027

Prérequis

- Aucun

Public

- Comptables, Collaborateurs, Assistant(e)s comptables, en charge de la comptabilité fournisseurs

Programme

Connaître les aspects juridiques des transactions d'achat

- Les clauses contractuelles relatives à l'objet, au prix, au délai de livraison, aux modalitéde paiement
- La documentation de l'acte d'achat : du bon de commande à la facture

Contrôler les factures

- Vérification de la conformité et de la réalité de l'achat de biens ou de services

Comptabiliser les factures fournisseurs

- Les critères de distinction entre une facture de charges et une facture d'immobilisation
- Les schémas usuels de comptabilisation
- Les cas particuliers

– Factures d'acomptes
– Factures libellées en devises
– Factures de pénalités
– Abandons de créances

Enregistrer la TVA sur la facture fournisseurs

- Les conditions de déductibilité
- La territorialité de la TVA

Effectuer le règlement des factures fournisseurs

- Les différents types de règlement

Effectuer les travaux de clôture

- Les principes de rattachement de la charge à l'exercice d'exécution de l'acte d'achat

– Factures non parvenues
– Charges à payer
– Charges constatées d'avance

Les fournisseurs débiteurs

- Enregistrer les écritures d'inventaire

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont

accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
